

**ARRETE MUNICIPAL PORTANT DELEGATION DE FONCTION A
M. Jean-Marc CISSOU, conseiller municipal**

Le maire de la Commune de CASTELMAUROU,
Vu l'article L. 2122-18 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'installation de M. Jean-Marc CISSOU en qualité de conseiller municipal en date du 21/03/2026.
Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer à M. Jean-Marc CISSOU, conseiller municipal, les attributions suivantes relatives à l'entretien des bâtiments communaux et aux établissements recevant du public (ERP).

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, à M. Jean-Marc CISSOU, conseiller municipal, à l'effet de prendre les décisions et signer les actes, dans les domaines suivants :

- la planification, la mise en œuvre et le suivi des opérations de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP)
- la représentation du maire au sein des instances compétentes en matière de sécurité et d'accessibilité des ERP, ainsi que le suivi des actions et prescriptions qui en découlent
- la tenue, l'actualisation et le suivi des registres de sécurité des ERP communaux
- la programmation, la coordination et le suivi des travaux d'entretien, de maintenance du patrimoine bâti communal

Article 2 : Le conseiller municipal délégué assurera le suivi des dossiers relevant de ses compétences et pourra signer tous les documents administratifs y ayant droit.

Article 3 : Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans l'aval et la signature de M. le maire. Le conseiller municipal délégué n'aura aucune autorité sur le personnel des services.

Article 4 : La signature par M. Jean-Marc CISSOU devra être précédée de la mention suivante « par délégation du maire ».

Article 5 : Le directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera affiché en mairie, notifié à l'intéressé et transmis à Monsieur le préfet de la Haute-Garonne.

Certifié et transmis-le : 14/04/2026
Affiché le : 14/04/2026
Notifié le : 14/04/2026
Signature :

Fait à Castelmaurou, le 13/04/2026
Le Maire,
Laurent EBERLE



MAIRIE DE CASTELMAUROU
Haute-Garonne